

JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019 à Marseille



QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

MARSEILLE, VENDREDI 17 MAI 2019 Maison de l'Avocat 51 rue Grignan 13006 MARSEILLE

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 - Email: saforg@orange.fr
www.lesaf.org



JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019

PROGRAMME

QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

9h00: Accueil des participants et introduction

9h30 - 10h30 : Démasquer les écueils de la

procédure pénale Mélodie KUDAR, avocate au Barreau de Versailles

10h30 - 10h45 : Débat avec la salle

10h45 - 11h15 : Le séjour : Quand l'inspecteur du travail mène l'enquête

- L'inspecteur du travail acteur du droit pénal du travail :

Aude FLORNOY, syndicaliste CGT de l'Inspection du Travail de Marseille

11h15 - 11h30: Débat avec la salle

11h30 - 11h45 : Pause

11h45 – 12H15 : Course poursuite en civil ou au pénal ?

-L'articulation des procédures civiles et pénales : le choix des procédures, leurs articulation, l'utilisation de la preuve pénale au civil, l' utilisation des référé civils pour le pénal : Julie AUDREU, avocate au barreau de Marseille

12h15 – 12H30 : Débat avec la salle

PAUSE DÉJEUNER

14H00-14h30 Patrons, vous voilà prévenus! (Part 1)
Des domaines dans lesquels des actions peuvent
être engagées à la fois au civil et au pénal :

- a) Le patron à la Santé ?

 Rachel SPIRE, avocate au Barreau de Paris
- b) Qui discrimination dit condamnation :

 David METIN, avocat au Barreau de Versailles et
 Rachel SPIRE, avocate au Barreau de Paris

14H30 -14h45 Débat avec la salle

14H45-15h15 Patrons, vous voilà prévenus! (Part 2)

- c) Débusquer le travail dissimulé : Aline CHANU, avocate au Barreau de PARIS
- d) Quand l'employeur s'en prend au collectif : résister en bande organisée :
 Céline PARES, avocate au Barreau de PARIS

15H15 -15h30 Débat avec la salle, clôture

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26 - Email : saforg@orange.fr

www.lesaf.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au SAF 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26 - Email: saforg@orange.fr

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE AVANT LE 9 MAI 2019

Nom :	Prénom :
Date de naissance ://19/19	Lieu (CP)
Adresse :	
CPVilleVille	
Numéro SIRET :	
Télmailmail	
Barreau ou activité professionnelle	
zarreda da delivide professionilene	

☐ Participera la formation droit social du SAF à MARSEILLE le vendredi 17 mai 2019

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2011-004 du 25 novembre 2011 SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75

Durée de la formation : quatre heures trente

Pour valider la formation, il sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation le matin et l'après-midi en début de séance.

Une attestation de présence vous sera adressée après la formation.